

La vérification avant départ



Formation théorique

Durée : 4 heures

La vérification avant départ vise à éviter qu'un véhicule en mauvais état mécanique prenne la route, afin de réduire les risques d'accidents. C'est la vérification mécanique sommaire d'un véhicule lourd avant chaque utilisation.

Elle fait partie intégrante des obligations des utilisateurs de véhicules lourds.

- L'origine de la loi 430.
- La Vérification Avant Départ (VAD).
- Pourquoi faire une vérification avant départ ?
- Qu'est-ce qu'un véhicule lourd ?
- Qu'est-ce que la vérification avant départ ?
- La vérification avant départ, toujours obligatoire ?
- Quelles sont les obligations ?
- Qu'est-ce qu'une défectuosité Mineure et Majeure ?
- Quoi vérifier ?
- Le rapport de vérification avant départ.
- À qui remettre le rapport.

Pour information : 514 477-7020, poste 5222